

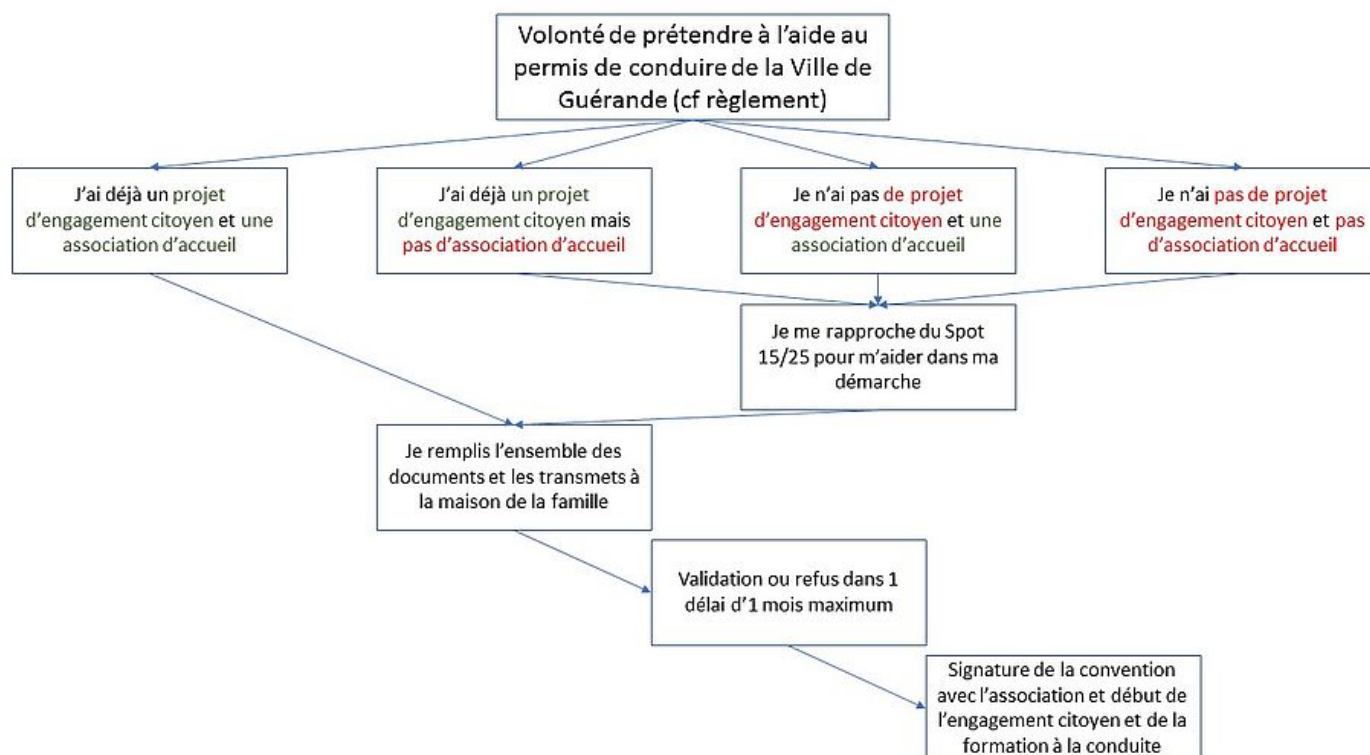
Aide au permis de conduire

Le permis de conduire est un outil indispensable pour permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement et socialement. Bien que primordial, son obtention nécessite un apport financier conséquent qui n'est pas à la portée de toutes et tous. Conscient de la situation de la jeunesse depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité souhaite accompagner financièrement les jeunes Guérandais qui souhaitent en faire l'acquisition, en échange d'un engagement citoyen pour la collectivité. Ce dispositif de soutien a été présenté et validé lors du Conseil Municipal du lundi 25 janvier 2021.

Cette opération s'adresse à l'ensemble des jeunes résidants depuis 1 ans à Guérande, de 17 à 25 ans, qui souhaite, pour la première fois, obtenir leur permis de conduire. Cette aide ne nécessite pas de conditions de ressources. Un dossier de candidature sera à remplir afin de déterminer l'engagement qui leur correspondra le mieux.

- › [Règlement complet](#)
- › [Dossier de candidature](#)
- › [Autorisation parentale aide au permis de conduire](#)
- › [Convention d'engagement aide au permis de conduire](#)

La participation de la Ville par bénéficiaire sera de 500 €, en échange de 42 heures sur six mois dans les associations ou services municipaux. Ils réaliseront un engagement citoyen à caractère social, citoyen, solidaire, humanitaire ou environnemental. **Le dépôt de candidature est possible à partir du lundi 30 août 2021.**



Les auto-écoles de Guérande conventionnées sont les suivantes :

- › Auto-école Pascal - 4 Fbg Sainte-Anne, 44350 Guérande - 02 40 42 96 33
- › CFR44 Guérande - 1 Avenue Anne de Bretagne, 44350 Guérande - 02 51 75 57 43
- › Presqu'île Conduite - 30 Boulevard du Général de Gaulle, 44350 Guérande - 02 40 17 63 61

Plus d'information auprès de Boris Bruand par email à : boris.bruand@ville-guerande.fr ou par téléphone au 02.40.15.10.50.



Dans l'attente de la mise en place de l'aide communale, le Spot 15-25 ans est en mesure de vous orienter sur d'autres dispositifs disponibles sur le territoire.

Plus d'information par email à : lespot.pep44@gmail.com ou par téléphone au **02.40.61.06.25/ 06.72.09.97.58**



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h